

Séance du Vendredi 20 octobre 2023

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au conseil municipal 10

L'an deux mil vingt-trois, le vendredi 20 octobre à 19H30, le Conseil municipal de la commune de Saint-Setiers, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi et dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation et sous la présidence de Monsieur Daniel MAZIERE, Maire

qui ont pris part à la
délibération : 10

étaient présents : Daniel MAZIERE, Marie GOUYON, Christian CHOTARD, Françoise PERRIN, Chantal CLOUP CORTICCHIATO, René DE KORT, Jean-Philippe BOIVERT, Arnaud PIVA, Molly THIRION

date de la convocation

16 octobre 2023

date affichage

Absent : Marie-Lise BOISSONNEAU

Secrétaire : Marie GOUYON

Objet : Modification des tarifs de l'eau pour 2024

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de ne pas procéder à une modification des tarifs de l'eau pour 2023, il propose :

* Abonnement eau potable :	70.00€	* Abonnement assainissement :	38.00€
* Prix du m ³ eau potable :	1.15 €	* Prix du m ³ assainissement :	0.75€
* Abonnement agricole :	38.00€		
* Prix du m ³ agricole :	0.75€		

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

> Décide de fixer, à l'unanimité des membres présents, les tarifs de l'eau pour l'année 2024 comme suit :

* Abonnement eau potable :	70.00€	* Abonnement assainissement :	38.00€
* Prix du m ³ eau potable :	1.15€	* Prix du m ³ assainissement :	0.75€
* Abonnement agricole :	38.00€		
* Prix du m ³ agricole :	0.75€		

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Le Maire

Daniel MAZIERE